

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Publié le

ID : 025-212501332-20230105-DELIB202308-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 05 janvier 2023

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Représentés : 6
- Absents : 1

La convocation du Conseil
Municipal a été faite le : 16
décembre

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 06
janvier 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 05 janvier 2023,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Marie-Christine BERTRAND, Laëtitia MOUCHET, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Fabien PELLETIER, Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Philippe PRENEL, Jean-Pierre VILLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Renaud COLSON donne pouvoir à Mme Stéphanie DULAC, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Dorian MAZIER donne pouvoir à Mme Marie-Christine BERTRAND, M. Simon DUGAS donne pouvoir à D. Barthod, Mme Annie POIGNAND donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER, Mme Séverine PUTOT donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER

Absent : M. Christophe MAILLARDET

- Délibération 2023-08 : dénomination de la voirie du lotissement « Combe du Roy »

Mme le Maire informe que suite à la construction d'une maison sur le lotissement « Combe du Roy » situé sur le quartier de Cayenne, il est nécessaire de nommer la voirie. Elle indique également qu'un arrêté de numérotation sera effectué pour l'ensemble des parcelles.

Il est proposé à cette voirie le nom de : Impasse du Jonchet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE de nommer la voirie du lotissement « Combe du Roy » impasse du Jonchet.**

Catherine BOTTERON



Maire

Votants : 18

Pour :

Contre :

Abstention :